

Institution Lelarge. Méthode suggestive.

Numéro d'inventaire : 1979.11518

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Protal Frères

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895 (vers)

Description : Feuille imprimée en noir dans un cadre ornemental et armorié (style diplôme); traces de pliures et d'adhésif

Mesures : hauteur : 280 mm ; largeur : 380 mm

Notes : Prospectus pour l'Institution Lelarge, établie à Paris, 20 rue Gay-Lussac. G. Dubreuil Directeur. L'établissement offre une préparation aux divers baccalauréats et aux grandes écoles, ainsi que des "Cours particuliers pour les élèves arriérés dans leurs études". Le prospectus vante la "Méthode Suggestive" utilisée depuis 1890, et qui est "destinée à combattre le surmenage intellectuel dans les études".

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Niveau : Post-élémentaire

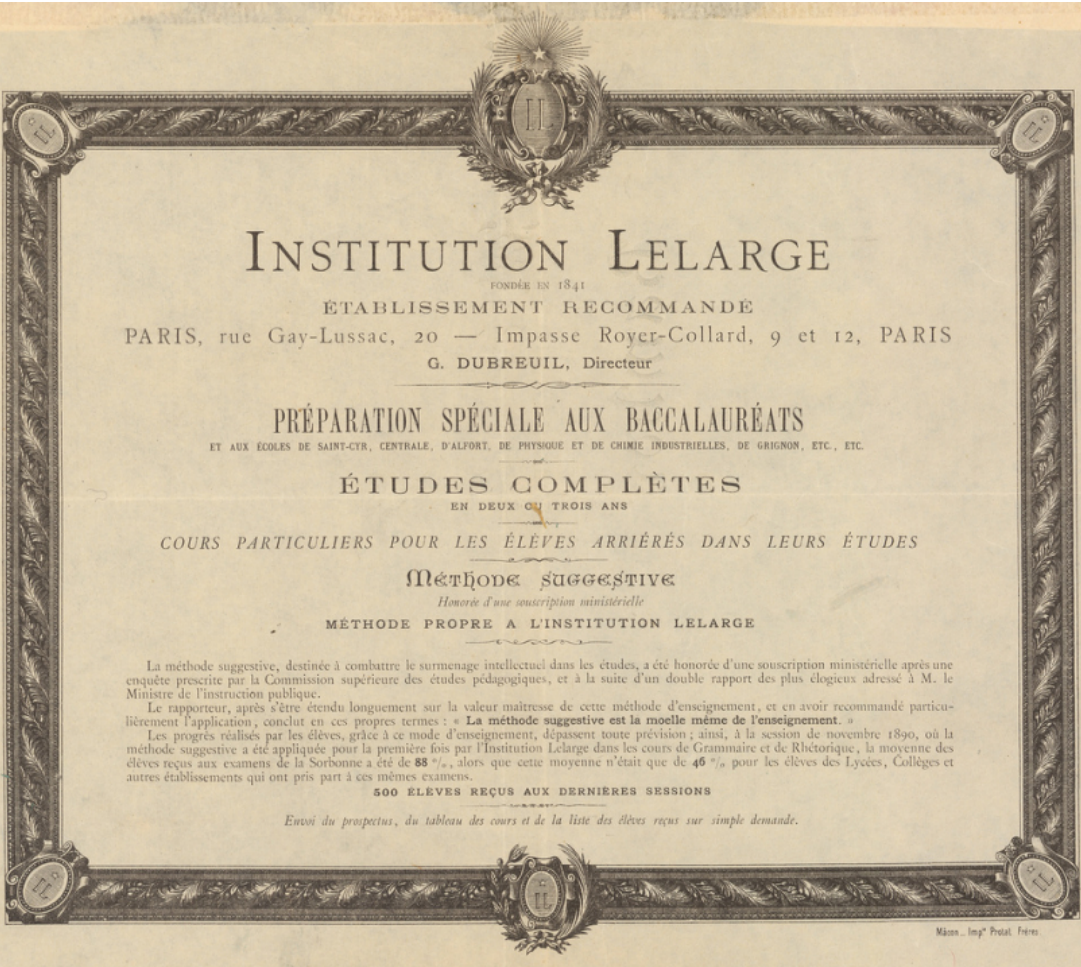
Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris



INSTITUTION LELARGE
FONDÉE EN 1841
ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ
PARIS, rue Gay-Lussac, 20 — Impasse Royer-Collard, 9 et 12, PARIS
G. DUBREUIL, Directeur

PRÉPARATION SPÉCIALE AUX BACCALAURÉATS
ET AUX ÉCOLES DE SAINT-CYR, CENTRALE, D'ALFORT, DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES, DE GRIGNON, ETC., ETC.

ÉTUDES COMPLÈTES
EN DEUX OU TROIS ANS

COURS PARTICULIERS POUR LES ÉLÈVES ARRIÉRÉS DANS LEURS ÉTUDES

Méthode suggestive
Honorée d'une souscription ministérielle
MÉTHODE PROPRE A L'INSTITUTION LELARGE

La méthode suggestive, destinée à combattre le surmenage intellectuel dans les études, a été honorée d'une souscription ministérielle après une enquête prescrite par la Commission supérieure des études pédagogiques, et à la suite d'un double rapport des plus élogieux adressé à M. le Ministre de l'instruction publique.

Le rapporteur, après s'être étendu longuement sur la valeur maîtresse de cette méthode d'enseignement, et en avoir recommandé particulièrement l'application, conclut en ces propres termes : « La méthode suggestive est la moelle même de l'enseignement. »

Les progrès réalisés par les élèves, grâce à ce mode d'enseignement, dépassent toute prévision ; ainsi, à la session de novembre 1890, où la méthode suggestive a été appliquée pour la première fois par l'Institution Lelarge dans les cours de Grammaire et de Rhétorique, la moyenne des élèves reçus aux examens de la Sorbonne a été de 88 %, alors que cette moyenne n'était que de 46 % pour les élèves des Lycées, Collèges et autres établissements qui ont pris part à ces mêmes examens.

500 ÉLÈVES REÇUS AUX DERNIÈRES SESSIONS

Envoi du prospectus, du tableau des cours et de la liste des élèves reçus sur simple demande.

Maison ... Imp. Protat, Paris.

COLLECTION
ÉCOLE NORMALE